

GS/HH.
REPUBLIQUE DU DAHOMEY

PRESIDENCE DU CONSEIL

DIRECTION DES AFFAIRES
INTERIEURES

DECRET N°65-219/PC/DAI-T. ANNEE 1965
fixant la composition du Conseil d'Admi-
nistration de la Régie des Transports
Urbains de COTONOU.-

Le PRESIDENT DU CONSEIL
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Constitution du 11 Janvier 1964;
VU le Décret n°33/PR.du 25 Janvier 1964, portant formation
du Gouvernement;
VU le Décret n°54/PC/SGG. du 2 Mai 1964, fixant les attribu-
tions des membres du Gouvernement;
VU la Loi n°64-17 du 11 Août 1964 sur l'organisation munici-
pale;
VU la Délibération en date du 10 Mars 1965 du Conseil Muni-
cipal de Cotonou ;

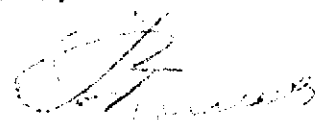
DECRETE :

Article 1er..- Le Conseil d'Administration de la Régie des
Transports Cotonnois est composé comme suit :

M.M. BANDEIRA Robert, Chargé de Mission à la	
Présidence du Conseil.....	Président
ADDA Pascal, Directeur des Affaires Intérieures	Membre
HESSOUH Théodore, Maire de Cotonou.....	"
AHYKO Antoine, 1er Adjoint au Maire.....	"
FIFATIN Faustin, Conseiller Municipal.....	"
PIO Moudachirou, Conseiller Municipal.....	"
AGUESSY François, Conseiller Municipal.....	"
d'ALMEIDA Léon, Conseiller Municipal.....	"

Article 2..- Le présent Décret sera enregistré, publié et com-
munié partout où besoin sera ./.-

COTONOU, le 29 JUIN 1965


J. AHOMADEGBE-TOMETIN.

A FILIATIONS :

PR.....4
PC.....15
DAI..... 8
Dép.SUD,... 4
COMMUN.COT. 4
MINISTERES. 9
MFAEP..... 6
MJL..... 6
SGG..... 4
AND..... 4
JORD..... 1
INTERESSES. 8